





# LA MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE (1993 - 2002)



En avril 1993, dans le cadre d'une convention de développement culturel qui apporte une aide financière de 50% durant deux ans pour la création de deux postes, la Ville de Chartres crée la "Maison de l'Archéologie". Simultanément centre de recherche, de gestion, de diffusion (une salle d'exposition) et de formation, cet équipement est géré par l'ADAUC dans le cadre d'une convention renouvelée chaque année. En 1993, elle compte deux permanents (un archéologue et une secrétaire-documentaliste). À partir de 1996, elle recrute deux salariés de plus (une médiatrice du Patrimoine et un agent du Patrimoine). En 1998, la Ville complète les effectifs par l'embauche de deux emplois-jeunes (un deuxième archéologue et un gardien d'exposition).

Durant cette période un ouvrage de référence, aujourd'hui dépassé, fait le point de l'état général des connaissances, dans les limites de la collection (Carte Archéologique de la Gaule) (Joly Sellès 1994).

De 1993 à 2003, les trois-quarts des opérations chartraines (plus de 110) vont être réalisées par la Maison de l'Archéologie, parmi lesquelles 23 fouilles. Les autres, dont 21 fouilles, seront effectuées par l'Afan ou l'Inrap.

# L'ACTUALITÉ DU SERVICE ARCHÉOLOGIE

[Toutes les actualités](#)